

Compte rendu Réunion Fusion Auvergne – Rhône Alpes

27 juillet 2016 Bourg St Maurice

Présents :

Elus Rhône Alpes : Claude SCHMITT, Sylvaine DELTOUR, Sylvain LOUVEL Francis GAILLARD, Jérôme BILLARD, Thierry DUPRAS

Elus Auvergne : Nasser HAMMACHE, Yves LECAUDE, Dominique MORENO, Danièle MORENO, Stéphane VERDIER

Cadres techniques régionaux : Claude BENEZIT, Gilles ZOK, Myriam DE AMORIN

Excusés : Stéphane GIBERT, Philippe CAILLEBOTTE, Nicolas TROTOUX, Remi WOLF, Laurent BROSSAT, Matthieu LEGALL et Patrice FISCHER

1- Préambule :

Claude Schmitt souligne la problématique due à l'éloignement et remercie la présence des représentants de l'Auvergne. Il regrette que suite à la première réunion du 28 avril aucun document de l'Auvergne n'ait été envoyé comme convenu... Cependant les délais sont impératifs à tenir vu les échéances. Les comptes sont à arrêter fin juillet et à faire valider par un expert comptable.

Nasser Hammache : pour l'instant pas d'expert-comptable qui valide les comptes. Cela sera fait pour le 15 septembre pour le bilan intermédiaire.

2- Retro retro planning.

Accord du planning revu ci-joint.

Nécessité de faire parvenir les documents de l'Auvergne pour le 8 août 2016 auprès de Myriam. Délais impératifs afin de finaliser le protocole de fusion.

3- Relecture du protocole de fusion et de l'état des pièces à joindre (cf. joint)

4- Harmonisation et décision sur des points de fonctionnement (cf. doc. Ci-joint)

5- Projet de nouveaux statuts :

Dans l'attente de la proposition de la FFCK, cinq personnes sont mandatées pour relire et se mettre d'accord sur un projet de statut, envoyé par Nasser afin de mettre en annexe au protocole de fusion : Nasser Hammache, Yves Lecaude, Claude Schmitt, Francis Gaillard et Sylvaine Deltour.

6- Perspectives sportives :

Une première réunion a été mise en place à l'initiative de Francis Gaillard le 26 juillet avec des représentants des deux comités régionaux.

Accord et nécessité d'un référent unique pour coordonner le calendrier (ce qui a déjà été fait pour 2017) et pour une prise en compte des différents commissions sportives des deux territoires en transition. Importance de l'animation jeune au niveau local (département ou bi départemental).

7- Vers un projet de développement commun.

Pas le temps de discuter le premier document envoyé par S. Deltour. Ce projet doit être finalisé pour mi 2017 afin de pouvoir intervenir auprès du conseil régional.